

**INVENTAIRE AÉRIEN DE L'ORIGINAL  
SUR LE TERRITOIRE DE  
LA SEIGNEURIE NICOLAS-RIOU**

par

Claude Larocque

Ministère de l'Environnement et de la Faune

S.A.E.F. - Zac du Bas-Saint-Laurent

Septembre 1994

## 1. INTRODUCTION

La Seigneurie Nicolas-Riou, située au sud-ouest de Rimouski, est une des entités confiées par Abitibi-Price en vue de la mise en application du programme d'essai soutenu par le réseau de Forêt modèle Canada. Ce territoire, d'une superficie de 137 km<sup>2</sup>, est sous l'égide des articles 36 et 37 de la Loi sur la conservation et de la mise en valeur de la faune depuis 1993. Cette démarche d'encadrement par le propriétaire avait pour but d'améliorer la gestion de la faune et l'accessibilité au territoire. Elle permettait par conséquent, d'obtenir des relations plus harmonieuses entre le propriétaire et les usagers de la faune tout en favorisant le respect de la propriété privée.

Récemment, le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) finalisait l'entente devant permettre au nouveau gestionnaire de la Seigneurie Nicolas-Riou (La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent Inc.) d'atteindre des objectifs concrets en matière de gestion de l'exploitation des ressources fauniques sur ce territoire. Dans cet esprit, un inventaire aérien visant le dénombrement des orignaux a été réalisé à l'hiver 1994. C'est sur la base de cet inventaire que l'on présente dans les prochains propos les caractéristiques de ce segment de population ainsi que la possibilité d'offre pour la chasse.

## 2. MATÉRIEL ET MÉTHODES

L'inventaire aérien a été réalisé à l'aide d'un hélicoptère de type HUGHES 500, le 2 février 1994. Le coût d'utilisation de l'aéronef a été défrayé par la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent Inc, alors que l'expertise d'inventaire était assurée par l'implication du personnel du SAEF de la ZAC Bas-Saint-Laurent. Un pilote, M. Michel Careau (HÉLI-MAX Inc.), un navigateur, M. Mario Fortin (technicien de la faune du MEF) et deux observateurs, M. Alain Pelletier (technicien de la faune du MEF) et M. André Hupé (responsable des opérations de Forêt modèle), composaient l'équipe d'inventaire. Les conditions de vol étaient adéquates (ensoleillement 100 % et vent moyen) de même que l'épaisseur de neige requise au sol (90 cm).

Le survol réalisé le long de transects équidistants de 500 mètres aura permis de couvrir 84 % du territoire (115 km<sup>2</sup>; figure 1) sur une durée de 4 h 30 et d'établir chez les adultes recensés le sexe des individus. Le décompte a été extrapolé à l'ensemble du territoire et les indicateurs biologiques estimés en fonction d'un taux de visibilité de 70 %.

### 3. RÉSULTATS

L'inventaire aérien a permis d'estimer la composition de la population après une première année de chasse contingentée sur le territoire. La densité de la population finie (avant chasse), pondérée sur la base d'un taux de visibilité de 70 %, s'établit à 6,8 orignaux/10 km<sup>2</sup> (tableau 1). Le rapport des sexes est fortement déplacé en faveur des femelles qui composent 76,2 % du segment adulte (tableau 1). Le nombre de faons par 100 femelles chez la population hivernale est élevé (66,7 %) et ce, malgré une faible représentation des mâles adultes (n=10). Le taux d'exploitation total est relativement faible 7,5 %, mais accuse une proportion importante chez les mâles (33,3 %).

### 4. DISCUSSION

L'utilisation du système d'information sur la grande faune a rendu possible la consultation des enregistrements de bêtes abattues pour les années 1991 et 1992. Ainsi, 33 et 31 orignaux ont respectivement été récoltés et il est fort probable qu'un tel prélèvement puisse avoir momentanément influencé le niveau de population de ce petit territoire (137 km<sup>2</sup>) puisque le taux d'exploitation a vraisemblablement atteint des valeurs supérieures à 30 %. Ces récoltes se seraient donc avérées excessives, avec taux d'exploitation largement supérieur à la zone 2 qui s'établit à 24,8 % pour la période 1990-1991.

Le faible niveau de prélèvements à l'automne 1993, la productivité élevée du segment de population après chasse 32,2 %, et les composantes d'habitats étant très favorables à l'orignal dans cette région, il est envisageable, dans ces conditions, que la reconstruction des strates de population soit relativement rapide.

Bien que l'on pourrait appréhender certaines difficultés liées aux modalités de chasses prévues à l'automne 1994, on estime qu'elles devraient en principe conduire à la protection du segment de femelles reproductrices. Ainsi, en se reportant au scénario no 1 présenté au tableau 2, il serait possible de prélever pour les deux prochaines années entre 13 et 16 orignaux. En accordant un succès de chasse très optimiste, soit 81,8 % selon le scénario 2, le taux d'exploitation atteindrait 17,2 % ce qui est relativement sécuritaire compte tenu du taux estimé de productivité (32,2 %) et du taux d'accroissement annuel de population après chasse qui est évalué à 15 %.

On devra néanmoins s'attarder à poursuivre la prise des données et à caractériser l'âge des bêtes abattues afin de s'assurer que l'hypothèse d'exploitation soit bien ajustée au taux de prélèvement réel.

#### CONCLUSION

L'inventaire aérien réalisé à l'hiver 1994 a permis de confirmer la vocation du territoire pour la chasse à l'orignal. Malgré un rapport des sexes fortement déséquilibré en faveur des femelles, l'indice de productivité demeure élevé. Les conditions d'habitat étant favorables et les modalités de chasse retenues conservatrices, il est envisageable d'assurer un accroissement de population et de maintenir à court terme une excellente qualité de chasse sur le territoire.

Dans l'optique où il pourrait s'avérer nécessaire d'ajuster le niveau d'exploitation en fonction de la disponibilité de l'offre, il serait important que l'on puisse disposer à tout le moins des indicateurs biologiques essentiels. À ce titre, le maintien de la station d'enregistrement sur le territoire de la Seigneurie Nicolas-Riou nous apparaît indispensable.



Figure 1. Résultat cartographique de l'inventaire aérien effectué en février 1994 sur le territoire de la Seigneurie Nicolas-Riou.

Tableau 1. Caractéristiques du segment inventorié et estimé de population avant chasse sur le territoire de la Seigneurie Nicolas-Riou.

Variable	Inventaire partiel	Population hivernale corrigé <sup>a</sup>	Récolte sportive	Population automnale	Taux exploitation (%)
Nombre de mâles	6	10	5	15	33,3
Nombre de femelles	27	46	2	48	4,2
Nombre de faons	18	30	0	30	0
Total	51	86	7	93	7,5
% de mâles adultes	18,2	17,9	71,4	23,8	----
% de femelles adultes	81,8	82,1	28,6	76,2	----
Faons/100 femelles	66,7	65,2	----		----
Superficie	115	137	----	137	----
Densité/10 km <sup>2</sup>	4,4	6,3	----	6,8	----

Productivité estimée : 32,2 %

a: selon un taux de visibilité de 70% et la superficie totale du territoire.

Tableau 2. Paramètres d'exploitation attendus selon deux scénarios de récolte par la chasse sportive sur le territoire de la Seigneurie Nicolas-Riou en 1994.

Paramètre	Arc	Armes à feu		Total
		Tirage au sort	Zones exclusives (a)	
Nombre de groupe	8	12	2	22
Nombre de jours de chasse (offre)	144	216	36	396
Récolte potentielle (scénario 1)	2	9	2	13
Récolte potentielle (scénario 2)	4	10	2	16
Succès (scénario 1)	25%	75%	100%	59,1%
Succès (scénario 2)	50%	83,3%	100%	81,8%
Récolte/10 km <sup>2</sup> (scénario 1) (scénario 2)				0,95 1,17
Population finie estimée (b)				93
Taux d'exploitation (scénario 1) (scénario 2)				14% 17,2%
Accroissement annuel estimé (scénario 1) (scénario 2)				18,2% 15%

(a) Zones de chasse réservées au propriétaire